

LÉON LEHURAUX

AU

SAHARA

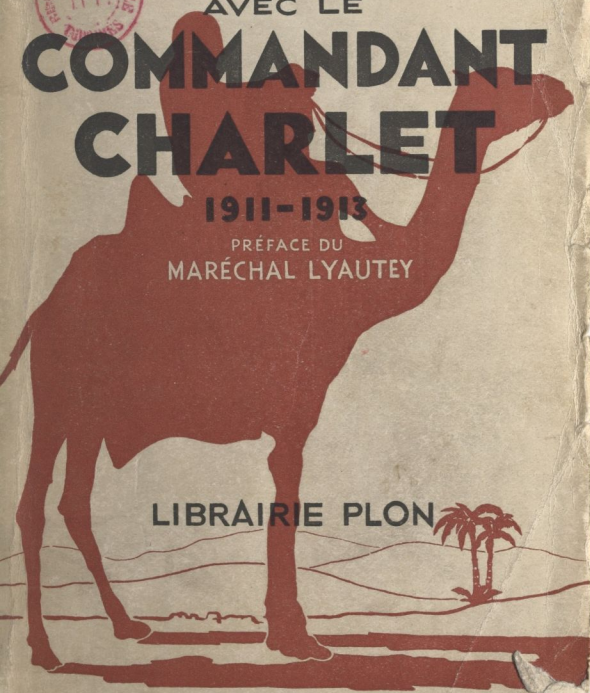
AVEC LE

COMMANDANT  
CHARLET

1911-1913

PRÉFACE DU  
MARÉCHAL LYAUTEY

LIBRAIRIE PLON



AU SAHARA  
AVEC LE COMMANDANT CHARLET

80 Lh<sup>4</sup>  
4292



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

**Monographie administrative et militaire de la région du Tidikelt.** (*Société de géographie d'Alger. Années 1913-1914.*)

**Au désert, la veille du Transsaharien.** (*Prix de la Société de Géographie d'Alger. Année 1927.*)

**Sur les pistes du désert.** (Librairie PLOX.) (*Ouvrage couronné par l'Académie française et par le Comité des Conseillers du commerce extérieur de la France. Prix Albert Cotte. 1929.*)

**Fondateurs d'empire.** (Librairie SOUBIRON, rue Dumont-d'Urville, Alger.)

**Le Nomadisme et la colonisation en Algérie.** (ÉDITIONS DE L'AFRIQUE FRANÇAISE, 21, rue Cassette, Paris.)

**Chants et chansons de l'Armée d'Afrique.** (Librairie SOUBIRON, Alger.)

**Études diverses sur le Sahara.** (*Bulletins de l'Afrique française de 1928 à 1932.*)

*Pour paraître prochainement :*

**Le Commandant Paul Duclos, poète et soldat du désert.**

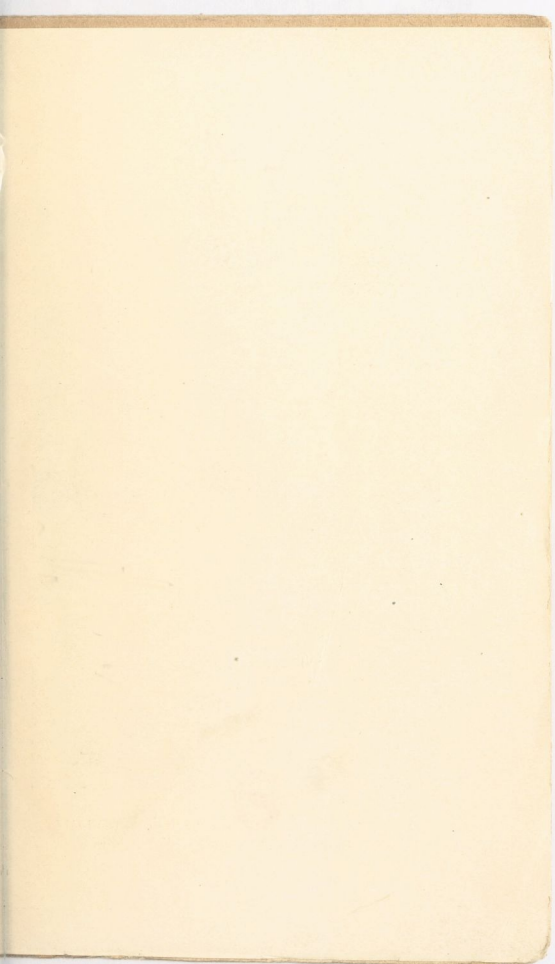
**Les Oasis du Sahara.**

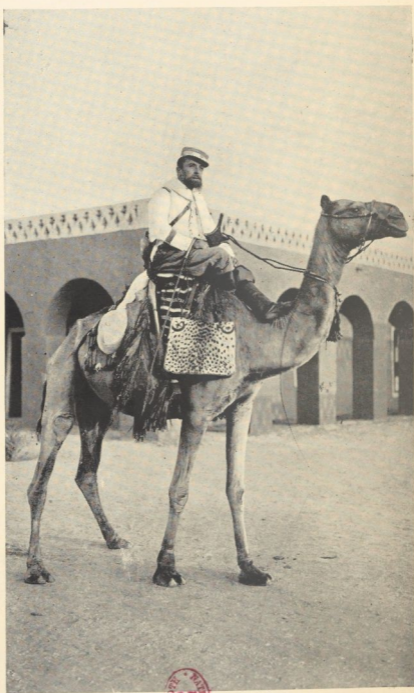
*En préparation :*

**Un Conquérant des Oasis : le colonel Pein.**

**Les Français au Sahara.**

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1932.





LE COMMANDANT CHAUVET, LORSQU'IL COMMANDAIT  
LA COMPAGNIE SAHARIENNE DU TIDIKELT

LÉON LEHURAUX

# AU SAHARA

## AVEC LE COMMANDANT CHARLET



PRÉFACE  
DU MARÉCHAL LYAUTEY

« Il avait sa bonne part des qualités et des défauts qui font les maîtres, selon la formule de Schopenhauer : l'énergie, le sang-froid, l'entêtement et l'esprit de décision. »

(Claude FARRÈRE, *Le Chef.*)



PARIS  
LIBRAIRIE PLON  
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT  
IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6°

*Tous droits réservés*





Copyright 1932 by Librairie Plon.  
Droits de reproduction et de traduction réservés  
pour tous pays, y compris l'U. R. S. S.

A MADAME ÉDOUARD CHARLET  
A MADEMOISELLE JEANNE CHARLET

*veuve et fille d'un héros ;*

A SA MÈRE

*Respectueux hommage.*

L. L.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
540 EAST 57TH STREET  
CHICAGO, ILL. 60637

## PRÉFACE

---

*En quelques pages précises et vivantes le capitaine Lehuroux, lui-même Saharien de longue date, nous retrace la physionomie et l'œuvre d'un des plus magnifiques officiers qu'il m'ait été donné de rencontrer. Ou plutôt — et c'est là la meilleure méthode — il le laisse se dépeindre lui-même, et il n'est pour connaître et juger le commandant Charlet, que de lire ici ses propres lettres si chaudes, si enthousiastes.*

*Avant de le retrouver aux Beni Snassen, j'avais connu Charlet chef de poste d'El-Abiod-Sidi-Cheikh, lorsque je commandais le territoire d'Aïn-Sefra. Je le vois encore à la tête de ses méharistes, simulant un combat, à la grande fantasia de Géryville en 1905. Déjà le Sud l'avait « pris ». Il devait y donner sa mesure. A de tels hommes le Sahara offre des besognes à leur taille.*

*Le capitaine Lehuroux nous le montre à l'œuvre comme commandant de l'annexe d'In-Salah et de la compagnie saharienne du Tidi-*

kelt. Rien n'échappe à cette activité prodigieuse, à cette recherche constante et passionnée du mieux : puits, foggaras, conduites d'eau, marchés dans les oasis, asiles de passagers dans les ksour, pistes à travers le désert, il prévoit tout, réalise tout, sans s'embarrasser de formalisme, sans se laisser rebuter par les difficultés administratives ou les incompréhensions.

Il crée.

Rien n'entame son goût des responsabilités. « Il faut savoir dépasser les ordres qui ne viennent qu'à demi, » écrit-il, et il fait planter le drapeau français sur l'oasis de Djanet.

Puis c'est la magnifique randonnée de 1912 d'In-Salah à Tombouctou, liaison féconde en résultats avec les troupes du Soudan, terminée par un des plus magnifiques succès que nous ayons, au Sahara, remportés sur les pillards.

La guerre devait nous l'enlever, avec tant d'autres, comme son frère le lieutenant-colonel J. Charlet, qui fut un de mes meilleurs officiers du Maroc; deux types de l'officier d'Afrique, de l'officier colonial dans l'acception étendue du mot, créateurs de vie et meneurs d'hommes, exemples magnifiques d'une jeunesse éprise d'action.

Je salue ici la mémoire de ces deux braves.

LYAUTEY.

## AVANT-PROPOS

---

C'est en pieux hommage à la mémoire d'un noble serviteur du pays que doivent être rappelés les souvenirs de l'existence de cet homme d'action incomparable, au cœur enthousiaste et vibrant, que fut le commandant Édouard Charlet.

Pour relier entre elles ses lettres précieusement conservées, nul choix ne pouvait être meilleur que celui du capitaine Lehuraux qui fut, sous les ordres de Charlet, un des artisans de la pacification du Sahara ; nul mieux que lui ne pouvait évoquer l'âme ardente de son ancien chef et camarade et dire, pour l'avoir éprouvée, la puissance d'induction qui se dégageait de cet homme sur ses collaborateurs, du plus ancien de ses officiers au dernier de ses soldats indigènes.

Je suis heureux que, de mon côté, me soit donnée l'occasion d'ajouter à l'éloquence des faits, le témoignage des souvenirs d'une longue et fidèle amitié que, seule, la mort a pu interrompre.

Mes premiers souvenirs communs avec Charlet datent de Saint-Cyr. Dans la vieille école militaire, Charlet faisait déjà figure d'homme de caractère et de décision et si son tempérament le différenciait des trop bons élèves que notre ironie sans indulgence qualifiait de « brutes pompières », c'était une raison de plus pour ses camarades d'aimer sa solide gaieté et son entrain endiablé...

Quelques années s'écoulent. C'est le moment (1901) où viennent de rentrer en France les membres survivants des trois missions qui, sous les ordres de M. Foureau et du commandant Lamy, du capitaine Joalland et de M. Gentil, l'illustre explorateur du Tchad, ont réuni en un seul bloc les trois groupes jusqu'alors épars de l'Afrique française. A la suite d'un rendez-vous que nous nous étions donné en avril 1900 sur les bords du Tchad, avant le combat de Kousseri, nous nous retrouvons trois camarades à la maison des officiers Furtado Heine. Il y a là le jeune et charmant lieutenant Britsch, mort depuis à la guerre ; le capitaine Rondey, fine, spirituelle et ferme figure de soldat, et moi-même. Tous plus ou moins touchés par la fatigue d'une campagne très dure, nous nous laissons vivre paresseusement dans une atmosphère de confort et de farniente... Quelle douce et réconfortante tranquillité !



Et voici que, soudain, nous arrive du fond de l'Algérie, où il a déjà brillamment débuté dans les affaires indigènes, un officier hâlé, vif, impétueux qui nous bouscule, nous remue, nous lance dans une activité d'excursions, de voyages. C'est Charlet, que je retrouve après six ans, toujours le même, avec seulement en plus cette teinte réfléchie que donne l'action personnelle si favorable à la maturité des caractères.

C'est une étincelle ou plutôt une succession d'éclairs ! Brusquement Charlet disparaît un beau matin, nous laissant à chacun un petit mot d'adieu que l'on sent plein de cœur et d'affection. Il est parti ainsi auprès de sa famille de Bourgogne qu'il aime et dont il est tendrement aimé...

La vie passe, nous accordant de temps à autre de rapides et cordiales entrevues. Au moment où M. Charles Lutaud est nommé gouverneur général de l'Algérie, il m'emmène avec lui comme officier d'ordonnance. Une des premières lettres que je reçois m'est envoyée d'In-Salah par Charlet qui, entre temps, a été nommé au commandement de la compagnie saharienne du Tidikelt où il a trouvé enfin le poste qui convenait à son intelligente activité.

Le gouverneur général suit, d'Alger, avec sympathie, les démarches politiques et militaires de ce jeune chef lointain, qui sont



tout imprégnées de cet esprit de décision réfléchie qui le caractérisait et qui s'est encore développé en lui.

La guerre italo-turque vient d'éclater. La Tripolitaine, limitrophe du Territoire des Oasis, est envahie par les armées italiennes qui trouvent devant elles une forte résistance. Peut-il y avoir un moment plus favorable pour étudier et trancher selon le vœu des populations, ces questions irritantes de frontières et d'attributions des territoires et de villes que la passive inertie des Turcs laissait s'envenimer à nos côtés?

Charlet propose aussitôt d'occuper Djanet qui rentre incontestablement dans notre zone d'influence d'après la convention de 1899 reconnue par l'Italie en 1904. L'autorisation lui est aussitôt accordée par M. Lutaud dont le caractère et l'esprit de haute décision ont compris l'urgence des actes demandés. Et Charlet plante sur la zaouia de Djanet le drapeau français, sans que les Touareg et les féaux du sultan Ahmoud, dernier des Touareg Imanan, osent s'opposer à son action. Un poste est créé et, par une excellente tactique, Charlet se préoccupe immédiatement de tracer des routes et des pistes dans toutes les directions.

Mais presque aussitôt l'activité de Charlet va être sollicitée d'autres côtés. Après l'est de son territoire, c'est l'ouest qui est

maintenant troublé. Les rezzou marocains conduits ou dirigés par Abidin el Kounti, notre ennemi farouche de toujours, passent chaque année en lisière du Sahara algérien ; en cette année 1912 ils viennent de remporter un succès signalé sur un détachement français (Lelorrain) qui a été totalement détruit. Charlet observe, se prépare et veille !

Et lorsque l'occasion de vengeance se présente, il se lance à corps perdu à la poursuite d'un rezzou beraber, se dirigeant à vive allure vers le Tafilalet, mais alourdi par ses prises faites dans la région soudanaise.

Le peloton de méharistes se met en chasse, capitaine en tête. C'est la marche incessante, rapide, au trot alterné avec le pas allongé...

Quinze mois plus tard, en compagnie d'un de ses guides, je suivais les traces encore visibles du détachement de Charlet. « Ici on a campé pendant une heure, on a mangé un peu de kessera, puis le capitaine a dit : « En avant ! » La nuit arrive, on marche encore : le capitaine est terrassé par le sommeil : « Qu'on m'attache sur un méhari et « au trot ! » La poursuite haletante se continue. Les traces se précisent mais le rezzou est encore loin. Au bout de six jours de cette marche démoniaque, on sent cependant que l'ennemi ralentit sa fuite, qu'il relâche sa surveillance... »

Deux jours plus tard on l'atteint à Grizim ;

l'arrière-garde du rezzou est enlevée ! Sans arrêt on continue jusqu'à Zmilah où le gros du rezzou est surpris et détruit. La victoire est complète. Pour se reposer Charlet part pour Tombouctou (1 200 kilomètres de plus) où il ramène et ses prises et la dépouille mortelle du lieutenant Lelorrain demeurée sur place depuis mai 1912.

Et c'est le retour à petites étapes vers le Hoggar à travers le Tanezrouft désolé. Repos des routes sans histoire ? Tourisme ? Que non pas ! Charlet veut que partout les pistes soient jalonnées, que les passages les plus difficiles soient aménagés et il obtient tout de ses militaires Chaâmba plutôt récalcitrants d'ordinaire, car il met la main à la pâte et donne lui-même l'exemple du travail !

Or, à peine rentré à Fort-Motyliniski, il apprend que la situation sur la frontière tripolitaine, à 600 kilomètres de là, s'est soudain aggravée. Des courriers rapides envoyés par le lieutenant Gardel, chef du groupe Ajjer, l'informent d'une attaque prochaine sur Djanet ; Charlet repart sans souffler pour de nouveaux combats !

Je m'en voudrais de gêner pour les lecteurs le récit de ce raid rapide, étonnant, exécuté d'une traite par Charlet et son détachement de secours. Sans doute arrivent-ils trop tard, après que le lieutenant Gardel a remporté à Esseyen une victoire qui garantira pour des

années la sécurité du sol algérien. Mais du moins se lance-t-il sur les traces de son subordonné déjà engagé pour le soutenir et le recueillir au besoin. Son intervention sauvera peut-être d'une nouvelle attaque le petit détachement en retraite bien alourdi par ses blessés? En tout cas il confirmera notre volonté de vaincre. Et c'est encore un acte dans la manière de Charlet que cette visite incognito qu'il fera tout seul, aussitôt après, à El-Barkat, peut-être à Ghat (?) encore emplis de la rumeur du combat d'Esseyen et où les deuils sont nombreux.

D'Alger nous suivions avec passion cette activité surprenante, ces belles aventures, et le gouverneur général Lutaud admirait sans réserves! Aussi obtenait-il sans difficulté la nomination de Charlet au grade de chef de bataillon. Je me souviens encore du jour où Charlet et moi-même nous fûmes présentés ensemble par M. Lutaud à M. Étienne, alors ministre de la Guerre. Ce fut une belle journée d'émotion et d'enthousiasme partagés!

Charlet, fatigué par la dure existence du Sahara, était rentré en France en juin 1913 alors que moi-même j'allais prendre le commandement du Territoire des Oasis. Il allait pouvoir prendre un repos bien gagné et il m'écrivait peu après toute sa joie d'avoir rencontré, sur le sol français, l'épouse qu'il avait jugée digne de créer avec lui un foyer.



Bientôt un enfant lui était né ! Repos et joies bien précaires ! car la guerre éclatait quelques mois plus tard ! Retenu sur le sol saharien par les événements, je recevais souvent de France des nouvelles de Charlet. Il me disait son enthousiasme, sa foi dans le succès ! Cependant la nostalgie du Sahara le reprenait parfois et il me souvient de la dernière lettre reçue de lui, en réponse à une offre que je lui avais faite d'aller le remplacer sur le front français : « Ta proposition mérite que j'y réfléchisse, disait-il, je ne dis pas non, mais qui sait ce que nous réserve demain ? » Demain ce devait être l'attaque de Champagne de septembre 1915 et pour lui la mort glorieuse en tête de son bataillon !

Lorsqu'en pleine opération sur la frontière tripolitaine, devenue du fait des attaques senoussistes un autre front français, nous reçûmes la terrible nouvelle, tous ses amis et anciens collaborateurs furent pénétrés de la même douleur non dépourvue d'orgueil !

Dans un sentiment commun de pieuse admiration, le capitaine Duclos, qui avait pris le commandement de la compagnie saharienne du Tidikelt, et moi-même, qui nous trouvions à ce moment à douze cents kilomètres l'un de l'autre, nous proposâmes simultanément de nommer le poste de Djanet, Fort-Charlet  
« *In memoriam* ».

Fort-Charlet allait être peu après soumis à de dures épreuves. Pris par les Senoussistes, repris par nous au prix de grosses pertes, évacué à nouveau, il ne devait redevenir définitivement français que vers la fin de 1918.

Mais le souvenir du chef aimé vit partout au Sahara. Lorsque les longues colonnes de méharistes pénètrent dans les durs massifs du pays touareg, elles y retrouvent les pistes aménagées du commandant Charlet. Au Tanezrouft, ce sont des alignements de signaux, de « redjem », qui gardent sa trace. Partout on retrouve des monuments dressés par lui, en souvenir des grands morts de la pénétration saharienne : Flatters, Collot, etc...

Lorsque, quelque jour, on inaugurerà à In-Salah le « Monument aux Morts » des héros et victimes de la pénétration française au Sahara, en tête de la longue liste où figureront, avec Flatters, le Père de Foucauld et le général Laperrine, on verra également le nom du commandant Charlet qui dépensa tant de ses forces au service de la France saharienne.

Général O. MEYNIER.



...

...

...

# AU SAHARA

## AVEC LE COMMANDANT CHARLET

(1911-1913)

---

### CHAPITRE PREMIER

Le Sahara en 1910. — L'arrivée du capitaine Charlet. —  
Entrevue avec le Père de Foucauld. — Les Oasis sahariennes. — La vie dans les Oasis.

En juillet 1910, le colonel Laperrine, dont le nom prestigieux est entré dans l'histoire, quittait son commandement du territoire militaire des oasis sahariennes, suivi quelques mois plus tard de son fidèle collaborateur, le capitaine Niéger, commandant la compagnie des méharistes du Tidikelt.

Après dix années d'efforts ininterrompus ils laissaient une œuvre grandiose, émouvante, grosse de conséquences pour l'avenir. La conquête du désert était achevée. Les populations sahariennes, sédentaires des oasis, nomades arabes et touareg, vivaient désormais en paix. Les caravaniers pouvaient, sans crainte d'être rançonnés ou raziés comme autrefois, traverser l'immensité des sables. Une ère nouvelle succédait enfin à la longue période de luttes, de combats, de pillages opérés par de re-

doutables bandes qui semaient partout la terreur et la mort.

Les deux grands Sahariens, justement fiers du résultat obtenu, pouvaient rentrer en France avec la légitime satisfaction d'avoir contribué à la grandeur et à la gloire de leur pays. Ils laissaient à leurs successeurs un Sahara central complètement pacifié et ils avaient pratiquement réalisé la soudure entre l'Afrique du Nord et le Soudan. Il appartenait aux officiers appelés à les remplacer de continuer leur œuvre, de la perfectionner et de maintenir le prestige français dans ces contrées lointaines.

La tâche, au surplus, était loin d'être terminée. Maintenant que la pacification était obtenue, il allait falloir s'occuper activement de la mise en valeur progressive du pays suivant les méthodes du colonel Laperrine. Il fallait surtout conserver les résultats acquis en protégeant efficacement les populations soumises contre les pillards. Il existait toujours, en effet, deux foyers d'agitation et d'anarchie situés en dehors de la zone d'action des soldats sahariens. D'un côté la Tripolitaine et le Tibesti, de l'autre le Sahara occidental.

Les Touareg Ajjer dissidents, réfugiés en Libye, faisaient des incursions fréquentes sur notre territoire, harcelaient nos petits détachements, razziaient les campements de nos administrés et regagnaient ensuite rapidement la frontière, au delà de laquelle ils étaient assurés de trouver l'impunité.

Vers l'Ouest, nous avions à redouter les bandes de Beraber, guerriers sanguinaires, bien armés ; car l'occupation des oasis leur avait interdit les fructueuses razzias qu'ils avaient accoutumé d'opérer

sur les récoltes des ksouriens avant notre arrivée et ils avaient dû chercher ailleurs d'autres ressources. C'est vers le Soudan, principalement dans l'Azaouad, le Timetrin, l'Adrar des Ifoghas, qu'ils allaient se procurer négresses et négrillons pour les marchés d'esclaves du Maroc et qu'ils effectuaient la rafle des chameaux.

Il restait donc aux méharistes une importante et intéressante besogne de police à assurer sur un immense territoire. C'est au capitaine Édouard Charlet que le gouvernement confia cette lourde mission en le nommant au commandement de la compagnie saharienne du Tidikelt.

Je me trouvais à In-Salah lorsque parvint la nouvelle de cette nomination et je dois dire qu'elle n'y fit pas grande sensation. Nous étions, il est vrai, désesparés depuis le départ de nos deux chefs. Il nous semblait que sans Laperrine et sans Niéger le Sahara devenait plus vide, plus rébarbatif. Ils nous avaient appris à l'aimer, à lui consacrer sans regret notre jeunesse et notre énergie, à abandonner joyeusement pour lui toutes les douceurs de l'existence. Eux partis, nous nous sentions brusquement sans soutien et sans guide, livrés à nous-mêmes dans ce pays que nous nous prenions maintenant à détester. Dès lors qu'importait le nom du nouveau chef ! Jamais il ne remplacerait ceux qui venaient de nous quitter et qui avaient fait de nous des « Sahariens » fanatiques. C'était du moins le sentiment que nous éprouvions à peu près tous à ce moment.

Le capitaine Charlet n'était pas des nôtres, c'est-à-dire qu'il n'avait jamais servi aux « Sahariens ». Jamais il n'avait coiffé le képi bleu ciel portant

fièrement sur le bandeau le croissant de l'islam et l'étoile symbolique. Aucun de nous ne le connaissait. Nous savions seulement qu'il venait d'Alger où il exerçait les fonctions de chef de la section des affaires indigènes de la division. Mais ce titre ne pouvait nous éblouir ; il jetait au contraire une certaine suspicion sur son titulaire, car nous pensions, non sans apparence de raison, que notre nouveau capitaine serait un paperassier, un bureaucrate et non un homme du « bled ».

Peu à peu, cependant, les renseignements nous parvenaient. Comment ? Par quels moyens ? Mystère. Fait curieux, bien avant l'installation de la télégraphie sans fil, on arrivait toujours à connaître rapidement toutes choses au Sahara, même dans les postes les plus lointains. Le professeur E.-F. Gautier n'a-t-il pas d'ailleurs affirmé que le Sahara est un vaste Landerneau ? Toujours est-il que nous finîmes par apprendre certains traits du caractère de notre futur chef et ce qui nous fut rapporté ne fut pas pour nous déplaire.

Nous sûmes ainsi que le capitaine Charlet, sorti de Saint-Cyr, avait fait ses premières armes en Afrique avec le 1<sup>er</sup> régiment de zouaves et qu'il appartenait depuis une douzaine d'années au service des affaires indigènes d'Algérie. Il était au bureau arabe de Boghar lorsque, en 1900, il fut désigné pour participer avec un goum aux opérations de la conquête des Oasis sahariennes. Un peu plus tard il escortait un important convoi de ravitaillement jusqu'à Igli, notre poste le plus avancé dans le Sud-Oranais où nos troupes livraient des combats meurtriers contre les Beraber. Ces services avaient un caractère indiscutablement saha-



rien. Du jour où nous en eûmes connaissance, la confiance et l'espoir renaquirent et nous n'envisageâmes plus avec le même pessimisme le changement survenu dans le commandement. L'esprit de corps était satisfait. Nous allions apprendre bientôt d'autres faits qui allaient encore accentuer cette bonne impression.

Après avoir commandé de 1904 à 1907 le poste d'El-Abiodh-Sidi-Cheikh où, d'après certains de nos Sahariens indigènes, originaires de cette région, qui l'avaient connu, il mit fin par ses incessantes tournées de police aux incursions des derniers partisans du fameux agitateur Bou Amama, le lieutenant Charlet avait reçu le commandement d'un goum de cavaliers Hamyan, puis d'un goum de Larbâa. A la tête de ces goumiers il avait pris part aux opérations contre les Beni Snassen et dans la Chçouïa. Sa réputation d'infatigable cavalier, d'intrépide soldat nous était parvenue et nous commençons à être très fiers de notre nouveau commandant de compagnie (1).

(1) Le général Broussaud, ancien commandant de la division de Constantine, m'a conté l'anecdote suivante : « Le 30 juin 1908 nous arrivions avec le général d'Amade devant Azemmour, vers 9 heures du matin. La colonne n'était pas forte : 1200 hommes environ, avec une seule batterie. Surprise sans agrément : de la haute muraille de la ville nous séparait un fleuve de 100 à 150 mètres de large, 5 mètres de profondeur, toutes les barques repliées sur la rive sud. Le moral de la mehalla hafidiste qui tenait Azemmour était très élevé, car le matin même elle avait battu le tabor azizien de Mazagan, en lui prenant ses canons.

Le général disposa une ou deux compagnies en tirailleurs sur la berge nord du fleuve, les pièces de 75 en batterie face à une sorte de poterne. Puis il constitua, sous les ordres du commandant Bertrand, un détachement composé d'une compagnie de tirailleurs (Mittelhauser), d'un escadron de chas-



Nous le fûmes tout à fait lorsque nous apprîmes — par quel truchement? — l'anecdote suivante qui, mieux que n'importe quel exploit militaire, devait nécessairement frapper l'imagination des chercheurs d'aventures que nous étions tous.

C'était en 1902, dans les premiers jours du mois de janvier. Charlet, alors lieutenant au bureau arabe de Marnia situé à proximité de la frontière marocaine, avait obtenu sans difficulté une permission de dix jours pour aller chasser la gazelle dans les environs en compagnie de quelques mokhazenis. Mais au lieu de se livrer à ce plaisir cynégétique, il se rendit à cheval, accompagné d'un guide et revêtu de vêtements arabes, dans la zone insoumise de l'empire chérifien.

On sait ce qu'était le Maroc à cette époque : un pays anarchique où un Européen ne pouvait pénétrer sans danger. Sous son déguisement qui le faisait prendre pour un marchand de moutons, Charlet, dont l'incognito risqua maintes fois d'être

seurs d'Afrique et du goum, commandé par Charlet. Cette troupe reçut pour mission de franchir l'Oum er Rebia au premier gué en amont et de se porter sur Azemmour par la rive gauche pendant que le gros attaquerait par la rive droite.

Le gué fut trouvé à 14 kilomètres seulement en amont de la ville ; gué fort médiocre ; les tirailleurs passèrent en tenant la queue des chevaux. Au delà il fallut grimper, par la forte chaleur, un versant escarpé d'une centaine de mètres de haut ; aussi arriva-t-on quelque peu désunis au sommet, qui formait plateau.

Stupeur ! Cinq ou six cents cavaliers arabes nous y attendaient, en bon ordre. Il y eut un moment d'hésitation.

Alors le capitaine Charlet, se détachant seul, partit haranguer les Marocains. Il fit si bien que non seulement ces gens-là ne nous attaquèrent pas, mais marchèrent avec nous sur Azemmour, où ils campèrent le soir au milieu de nos troupes ! »

découvert, s'aventura jusqu'à Aioun-Sidi-Mellouk, dans le Moghreb mystérieux ; il revint par la plaine des Angad et par Oudjda faisant, en passant, un pieux pèlerinage au champ de bataille de l'Isly où les troupes du maréchal Bugeaud se couvrirent de gloire.

L'équipée du lieutenant Charlet était déjà connue à Marnia lorsqu'il arriva dans ce centre. Les camarades, enthousiasmés, lui firent une chaleureuse ovation, mais ses chefs étaient tenus à plus de circonspection. Ils le reçurent... pour le réprimander vertement, ainsi que l'exigeait la discipline militaire, et le général commandant la subdivision de Tlemcen lui infligea quinze jours d'arrêts de rigueur. Mais ce pénible devoir accompli, ils ne purent cacher leur admiration et la sympathie qu'ils ressentaient pour ce jeune officier hardi et téméraire, qui avait rapporté de sa dangereuse promenade de précieux renseignements.

Notre goût des entreprises hasardeuses, qui nous avait conduits jusqu'au désert, prisait fort cette randonnée. Rien n'y manquait pour séduire. Le capitaine pouvait maintenant venir, nous étions tous rassurés sur le sort de notre chère compagnie ; elle allait passer en d'excellentes mains et certainement conquérir, sous sa direction, de nouveaux lauriers.

Aucun de nous ne fut déçu. Dès le premier contact nous eûmes nettement le sentiment de servir un chef dans toute l'acception de ce mot. Cette première rencontre eut lieu le 26 février 1911 à Foggaret-ez-Zoua, oasis qui se trouve à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'In-Salah. Suivant une tradition observée chaque fois qu'un nouvel

citer de la haute bienveillance de M. le ministre de la Guerre l'attribution de la médaille coloniale aux Sahariens qui ont fait partie des détachements de Tag'enout, de Zmilah, d'El-Guettara et d'Esseyen. Presque tous sont titulaires déjà de cette médaille avec les agrafes « Sahara » et « Afrique Occidentale ». Une récompense qu'ils apprécieraient hautement serait, pour les premiers, l'agrafe « Maroc », puisque le rezzou était d'origine marocaine, et, pour les seconds, l'agrafe « Confins tripolitains » ou « Djanet ».

J'ajoute que, n'ayant pas eu une seule punition à porter au cours de ma tournée, je puis affirmer que nos Sahariens, vêtus, nourris et remontés à leurs frais, font preuve, en toutes circonstances, d'un dévouement presque désintéressé.

On en obtient tout par l'amour-propre.

Signé : E. CHARLET.

FIN

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

